

Quelques chiffres

- **76.2 : c'est le coût, en milliards d'euros, de l'augmentation des prélèvements sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy**
- **57.3 : c'est le taux, en pourcentage, de la dépense publique par rapport au PIB atteint par les quinquennats Sarkozy (+196 milliards) et Hollande (+114 milliards)**
- **276 : c'est le coût, en milliards d'euros, de la hausse de la dette sous le quinquennat de François Hollande, auquel il convient d'ajouter les 50 milliards supplémentaires en 2017.**

En résumé. Dans son dernier mensuel, l'IFRAP dresse un état des lieux de la situation économique sous les quinquennats de Nicolas Sarkozy et de François Hollande.

I. FISCALITE

En matière de fiscalité, le gouvernement de Nicolas Sarkozy a lancé une baisse progressive des prélèvements obligatoires, dont le montant de la collecte passe de 42,1% en 2007 à 41% en 2009. La crise économique entraîne une forte dégradation des soldes budgétaires et une progression du taux des prélèvements obligatoires. Le rattrapage s'opère avec +1,6 % de PIB de collecte des prélèvements obligatoires entre 2009 et 2011 : un bilan qui cristallise la plus forte augmentation annuelle des dix dernières années. Nicolas Sarkozy a réussi de réaliser un taux de collecte des prélèvements obligatoires plus élevé qu'à son arrivée – avec un passage de 42,6 % du PIB en 2011 qui a atteint un taux de 43,8 % en 2012. Au total, Nicolas Sarkozy aura augmenté les prélèvements de 76,2 milliards d'euros.

François Hollande, qui prend le relais en 2012, opte tout de suite pour une politique d'augmentation de la fiscalité avec une hausse de l'impôt sur le revenu et de l'imposition du capital, une hausse de la TVA et une hausse des cotisations retraites. Entre 2012 et 2015, il aura prélevé 79,7 milliards d'euros et finira donc avec un taux plus élevé qu'en 2012.

L'instabilité fiscale et la hausse des prélèvements sont donc les deux éléments qui caractérisent l'ensemble de la période 2007- 2015. Au niveau européen, la France a été le pays qui a augmenté le plus le poids de sa fiscalité sur la période de 2007-2015. C'est elle aussi qui se retrouve sur le podium européen en 2015, avec un taux de prélèvements obligatoires le plus élevé de l'Union européenne.

La Fondation iFRAP propose donc d'annuler la mise en place du prélèvement à la source, de baisser la fiscalité des entreprises et la fiscalité sur le revenu et le capital.

II. DEPENSES PUBLIQUES

Réagissant à la crise économique de 2008 par une baisse des dépenses publiques, la France parvient partiellement à opérer la baisse, à hauteur de -2,2 milliards d'euros. Elle passe d'une augmentation des dépenses de plus de 40 milliards par an sur les années 2007-2009 à un niveau de moins de 30 milliards sur 2010-2012, selon l'Insee.

Francois Hollande va aussi tenter d'abaisser l'augmentation des dépenses publiques de + 19,2 milliards d'euros en 2013, + 21,4 milliards en 2014, + 16,1 en 2015 et prévoit + 19 en 2016 et + 21 en 2017. Les dépenses publiques ont donc augmenté de manière moins significative. Le pourcentage des dépenses publiques par rapport au PIB a été constaté : soit une augmentation de 52% en 2007 à 56% en 2017. Un haut, en comparaison d'une moyenne de l'Union européenne atteignant les 46%. Le pic de la dépense publique a cependant été atteint en 2014 sous Francois Hollande, avec 57,3% de dépenses publiques par rapport au PIB. En résumé, Nicolas Sarkozy et Francois Hollande auront augmenté les dépenses publiques : le premier de +196 milliards (entre 2007 et 2012) d'euros contre +114 milliards pour le dernier.

La France a augmenté ses dépenses publiques de 85 milliards d'euros sur la période 2009-2012. Un chiffre particulièrement élevé, comparé à l'Allemagne (51 milliards) ou bien l'Espagne (seulement 6,2 milliards), qui conduit la France au sommet du niveau européen.

La Fondation iFRAP part du constat qu'il est possible de baisser la dépense publique de 100 milliards dans les organismes de sécurité sociale en proposant des réformes et mettant en route une politique de cessions immobilières pour 23 milliards d'euros. La France compte trop d'agents publics (5,6 millions de personnes) : une situation problématique, puisque l'Etat essaie de baisser ses effectifs, mais que dans le même temps, les embauches explosent sur les territoires, les hôpitaux et les opérateurs de l'État. La France consacre un quart de ses dépenses publiques à payer ses agents (44 milliards). La Fondation iFRAP souligne qu'un gel partiel des embauches pour toutes les fonctions publiques devrait être décidé pour permettre de supprimer différents postes: concrètement, elle propose la suppression de 100 000 postes au niveau de l'État central, 88 000 pour les opérateurs de l'État, 194 000 dans la fonction publique territoriale, 40 000 dans la fonction publique hospitalière et 15 000 postes au sein des organismes de la sécurité sociale. Cette démarche bénéficierait un total de 15 milliards d'économies d'ici 2022.

III. DES DEFICITS PUBLICS A L'AUGMENTATION DE LA DETTE

En 2007, le déficit structurel atteint 3% et la dette publique est de 64,4%(pour 1 253 milliards d'euros). En 2009, le déficit culmine à plus de 7% du PIB et la dette est montée à 79% avec un rythme d'augmentation de 173 milliards d'euros. En 2012, la dette augmente encore de 114 milliards d'euros en 2012 pour atteindre 89% du PIB donc au total, la dette aura progressé de 616 milliards entre 2007 et 2012. Francois Hollande commence son quinquennat avec une dette de 1 869 milliards d'euros. En 2014, son stade atteint les 2 000 milliards. Entre 2012 et 2015, la dette est montée de 89 à 96,2% du PIB. Malgré la baisse du prix du pétrole et la faiblesse historique des taux d'intérêts, les perspectives pour les années 2016-2017 n'ont pas changé. La dette est de 96% par rapport au PIB en 2017 avec 2 195 milliards d'euros. Enfin, sous le quinquennat de Francois Hollande, la dette aura progressé de 276 milliards jusqu'en 2016 et l'on anticipe 50 milliards supplémentaires pour 2017.

La France s'est endettée proportionnellement plus que les autres pays de l'Union Européenne entre 2007 et 2009 (337 milliards). Un chiffre époustouflant si on le compare à la situation allemande (200 milliards) ou bien l'Italie et l'Espagne (182 et 176 milliards). Entre 2010 et 2012, la France s'endette de plus de 300 milliards d'euros supplémentaires. Au total, le taux d'endettement est passé de 64,4% du PIB fin 2006 à 89,6% du PIB fin 2012. L'amélioration du déficit est trop lent en France contrairement au pays comme l'Allemagne, l'Italie ou l'Espagne qui se trouve tous au-dessous des 3% du TSCG.

La Fondation iFRAP propose une liste longue de moyens pour améliorer la situation, comme une réforme de la procédure budgétaire en trois points (réforme du Haut Conseil des finances publiques ; réforme du financement des collectivités territoriales, ...).

IV. CHOMAGE

Les dix dernières années ont été marquées par une forte augmentation du chômage au sens de l'Insee. Le nombre de demandeurs d'emploi augmente de 39% sous Nicolas Sarkozy (soit 1,4 million) et de 24,6% sous Francois Hollande (soit 1,2 million) jusqu'en décembre 2016. Le nombre des chômeurs de catégorie A a augmenté de 41,4% (soit 826 000) et 17% (soit 515 000) sur les deux périodes. Entre le quatrième trimestre 2014 et le troisième trimestre 2015, le pic du chômage atteint pendant presque un an atteint les 10,1%. Une situation que l'on doit aux décisions gouvernementales et à l'absence de réformes structurelles depuis plus de dix ans. Une situation qui pèse sur la situation de l'emploi en France. En ce qui concerne les catégories B et C, on note une augmentation de 365 000 chômeurs sous Nicolas Sarkozy, passant à 577 000 chômeurs supplémentaires sous Francois Hollande. Pour les demandeurs d'emploi vers les catégories D et E, un taux de 764 000 chômeurs est atteint en décembre 2016, soit 12,2%. Pour cette catégorie, 153 000 chômeurs ont été ajoutés sous Francois Hollande.

Le chômage en France a moins augmenté en comparaison aux autres pays de l'Union Européenne puisque déjà en 2007, le taux de chômage français comptait parmi les plus élevés (8% contre 7,1% en moyenne). En 2013, le record est atteint avec 11,1% en moyenne contre 10,3% en France. Mais ce pourcentage vaut que pour les pays où la crise a été particulièrement violente comme en Espagne, Grèce, Italie, Irlande ou Portugal. Les taux de chômage d'autres pays de l'UE est très inférieur à celui de la France.

Le prochain quinquennat devra faire de vraies réformes dans les domaines suivants: Code de travail, privatisation, placement des chômeurs, apprentissage, formation initiale et la formation continue. La Fondation iFRAP propose de faire sauter les verrous qui freinent les embauches comme par l'autorisation des renouvellements de CDD ou exclure la qualification de licenciement économique en cas de refus des accords de maintien dans l'emploi par exemple. De plus introduire la flexibilité en créant un smic jeune et régional et enfin réformer l'assurance-chômage.

V. EMPLOI MARCHAND- EMPLOI SALARIE

Le bilan des deux quinquennats est marqué par un recul de l'emploi marchand, particulièrement prégnant sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy (-260 000 emplois) et plus stagnant pour le quinquennat de Francois Hollande (-22 000 emplois).

En 2008, la situation française est plutôt correcte, comparée au Royaume-Uni, aux Pays-Bas ou même à l'Italie. La moyenne européenne est à -6% pour l'emploi marchand, en France on se tient à « seulement » -2%. Quelques pays ont su faire des réformes pour mieux rebondir comme l'Allemagne, la Belgique ou bien l'Espagne. Pour la France, ce redémarrage ne s'est pas opéré et stagne de 2008 à 2016 à -1%.

La Fondation iFRAP estime que les réformes anciennes qui auraient dû être mises en œuvre sont intervenues tardivement et partiellement, neutralisant leurs effets avec la crise comme la réforme de la formation professionnelle ou la réforme du service public de l'emploi - Pôle emploi. Il faudrait mettre en place un plan de relance, comme ça a été effectué dans de nombreux pays.

VI. CREATION D'ENTREPRISES EN FRANCE

La création d'entreprises a connu une forte progression sous Nicolas Sarkozy et un durcissement sous Francois Hollande. Il est important de souligner la faiblesse du nombre de créations d'entreprises avec salariés.

En 2015, seulement 5% des entreprises emploient au moment de leur création. Elles démarrent en moyenne avec 2,5 salariés : un chiffre décroissant, comparé aux années précédentes (2,7 en 2014 et 2,9 en 2012).

La Fondation iFRAP propose d'encourager le financement des entreprises en supprimant l'ISF, créant une mesure sur l'IR pour investir dans les entreprises qui débutent, considérant l'investisseur qui investit plus de 100 000 euros dans une entreprise comme un « investisseur actif » et supprimant l'imposition des plus-values après trois ans de détention.

VII. COMPLEXITE NORMATIVE & SIMPLIFICATION

L'absence de connaissance en matière de stock normatif pesant sur le coût que les entreprises et les particuliers subissent en « impôt papier » est préjudiciable. Le Conseil d'État évalue le stock de lois à 10 500, mais différents chiffres circulent à cet égard. En 2007, Nicolas Sarkozy lance une Révision générale des politiques publiques qui a vocation à moderniser et simplifier les administrations. Francois Hollande reprend le flambeau de simplification en 2013, mais ce « choc de simplification » apparaît complexe. Car estimant que « le silence vaut accord », le silence de l'administration, suite à une demande, dans les deux mois équivaldrait à un « oui ». À travers les deux quinquennats, de nombreuses zones d'ombre ont pu s'installer de ce fait. Il est en fait difficile de mesurer l'impact de la simplification car il n'y a jamais eu d'évaluation réaliste de notre stock normatif au préalable.

L'importance de la diminution de la charge a été entendue en Union Européenne. Contrairement à la France, où le sujet de la simplification et de l'évaluation du stock normatif stagne depuis 10 ans, l'Allemagne s'est fixée pour objectif de réduire de 25% les coûts suscités par le volet administratif - qui représente 48 milliards d'euros par an. Au Royaume-Uni, l'objectif est de faire baisser le coût de la réglementation pour les entreprises britanniques de 10 milliards de livres (13,57 milliards d'euros) en quatre ans (2011-2014).

La Fondation iFRAP estime que la France devrait être dotée d'une autorité unique en matière d'évaluation des normes qui se concentrerait sur la réalisation d'évaluation des charges en direction des entreprises, des citoyens/particuliers et des administrations publiques.

CONCLUSION

Les deux quinquennats constituent des épisodes lourds après la crise économique. Si certains membres de l'Union Européenne ont pu rétablir leur économie, la France n'y est guère parvenue. En 10 ans, la fiscalité a augmenté de 2,4% du PIB, le poids des dépenses publiques de 3,8 % et la dette de 31,6 %. La situation du chômage s'est aggravée (augmentation de 2,1%) et le nombre de création d'entreprises a été divisé par deux (42 824 en 2007, 24 154 en 2017). Ni le quinquennat de Nicolas Sarkozy ni celui de Francois Hollande n'a pu faire basculer cette situation économique et mettre en œuvre des plans de relance. Le prochain quinquennat devra faire face à ces problématiques. Pour y répondre, il devra créer de nouvelles institutions et porter plus d'attention aux thèmes évoqués plus haut.

NB. *Cette note fait la synthèse du mensuel de la Fondation IFRAP, février 2017, Bilan 2007-2017, fiscalité, dette, dépenses publiques, chômage.*